



Guerlesqu'Infos

Bulletin municipal

Vie communale

Conseil Municipal du 17 Mars : Ordre du jour

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le **lundi 17 Mars à 17h** à la salle du Conseil de Porz ar Gozh Ker.

Voici l'ordre du jour :

- Adoption du PV du Conseil Municipal du 19 Décembre 2024.
- Vote des taux de fiscalité directe pour l'année 2025.
- Tarifs 2025.
- Subventions aux associations 2024.
- Comité des fêtes : participation aux marchés animés 2024.
- ADMR Région de Morlaix : subvention et loyer.
- Contribution 2024 à l'Association des courses hippiques.
- Fongibilité des crédits en sections de fonctionnement et d'investissement.
- Détermination des durées d'amortissement des subventions d'équipement versées.
- Budget Commune : amortissement des subventions d'équipements versées en 2024.
- Adoption des comptes de gestion 2024.
- Adoption des comptes administratifs 2024.
- Affectation du résultat au Budget Primitif 2025.
- Adoption des Budgets Primitifs 2025.
- Participation financière de la commune de Bolazec aux frais de fonctionnement de l'école Ar Roudour.
- Contrats de prestation de services – Cuisine centrale de Morlaix.
- Renouvellement de la convention ULAMIR / CPIE Pays de Morlaix-Trégor / Maison France Services Itinérante.
- Points d'information :
 - Plan Communal de Sauvegarde.
 - Ligne de trésorerie.
 - Subvention d'équilibre au CCAS.
 - Personnel communal.

Conseil Municipal des Jeunes : Soirée « auberge espagnole » le 12 Février

Le mercredi 12 Février, la salle des Associations de Porz ar Gozh Ker a résonné des rires de nos jeunes à l'occasion de la soirée « auberge espagnole », organisée par les membres du Conseil Municipal des Jeunes pendant les vacances scolaires.

Accompagnés de trois encadrants, les jeunes ont partagé un moment convivial autour de jeux de société variés qui ont fait l'unanimité comme Times Up, des constructions en Kapla, mais aussi autour d'une partie de football très animée !

Côté gourmandise, chacun a pu se régaler des délicieux sandwiches préparés par Cyrielle, d'un excellent far breton concocté par Sonia, ainsi que d'un assortiment de bonbons, jus de fruits et gâteaux salés que chacun a apporté.

Ce fut une belle soirée placée sous le

signe du partage et de la bonne humeur !

La prochaine réunion aura lieu le **mercredi 12 Mars, de 18h à 19h, en Mairie.**

Elle sera l'occasion de partager un moment convivial, de préparer la cérémonie commémorative du 19 Mars 1962 et de discuter des idées de projets à mener.

Cette réunion reste ouverte à tous jeunes Guerlesquinois de 8 à 18 ans qui souhaitent s'investir dans la vie de leur commune.

La Mairie étant fermée à l'heure de la réunion, merci de passer par l'arrière.



Incivilités et dégradations

Nous avons constaté depuis quelques semaines des incivilités et dégradations à répétition sur la commune. Ont été récemment endommagés par des véhicules :

- Le panneau « arrêt minute » situé sur la placette de la Mairie. Il a été dégradé à deux reprises la même semaine.
- Un candélabre Rue Even Charruel.
- L'arceau de protection du candélabre situé à l'angle de la rue Even Gwen et de Hent ar Marc'had.

Nous sommes conscients que des incidents peuvent arriver à quiconque. Seulement, les personnes responsables ne se déclarent pas en Mairie. Aussi, nous vous demandons de bien vouloir faire preuve de civisme et de

respect pour les habitants et les agents des services techniques en vous faisant connaître des services de la Mairie en cas d'incident sur le mobilier urbain.



Par ailleurs, des pneus ont été éparpil-

lés dans plusieurs endroits sur le territoire de la commune : Hent ar C'hastell, Tachenn Kerriwal, Hent Tro Guic... Les dépôts illégaux de déchets constituent une nuisance pour l'environnement et portent atteinte à l'harmonie et à la qualité des espaces naturels. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives. Les dépôts sauvages de déchets ménagers et d'encombrants sont interdits depuis la loi n°75-633 du 15 Juillet 1975 et par l'arrêté du Maire de Guerlesquin n°423/14 du 7 Septembre 2016 indiquant notamment les poursuites et amendes auxquelles s'exposent les contrevenants.

Invitation à la cérémonie du 19 Mars 1962



Éric CLOAREC, Maire, la Municipalité,
le Comité local de la FNACA de Guerlesquin
et la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Tunisie-Maroc,



Invitent les Guerlesquinaises et Guerlesquinois à la journée du souvenir et du recueillement ainsi qu'aux cérémonies organisées à la mémoire des 30 000 soldats Français morts en Afrique du Nord, aux victimes civiles de ces conflits et pour la paix.

À Guerlesquin, le mercredi 19 Mars 2025

- **À 11h** : Cérémonie du souvenir à la stèle du 19 Mars 1962, dépôt de gerbe, lecture du poème gravé sur la stèle et du manifeste de la FNACA.
- **À 11h30** : Dépôt de gerbe au monument aux morts, lecture de l'ordre du cessez-le-feu du Général AILLERET et du message du Ministre des Armées et des Anciens combattants.

*Avec la participation des membres du Conseil Municipal des Jeunes
À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à Porz ar Gozh Ker*

Travaux et urbanisme

Inventaire du bocage, haies et talus jusqu'au 28 Mars

Dans le cadre de la révision du PLUi-H, le Service public de l'eau de Morlaix Communauté, An Dour, invite toutes personnes intéressées à partager leurs connaissances sur les haies et les talus sur la commune de Guerlesquin. La révision de l'inventaire permettra d'adapter au mieux la protection du bocage, élément paysager typique de notre région, qui joue un rôle essen-

tiel dans le maintien de l'équilibre environnemental et biologique. Il limite le ruissellement, maintient les berges, réduit les risques de crues intenses et limite la contamination du sol. Le bocage s'inscrit également dans le cycle de la vie en favorisant la biodiversité. En effet, il abrite un large nombre d'espèces et contribue à leur préservation.

Une carte est affichée dans le hall d'entrée de la Mairie que vous pouvez mettre à jour. De plus, une application en ligne « Aidez-nous à protéger le patrimoine bocager de votre commune » est disponible jusque fin Mars afin de faciliter le recensement depuis votre téléphone portable pendant vos balades. Un lien est disponible sur le site de la Mairie, rubrique actualités. ②

La Déclaration Préalable de travaux

Vous souhaitez réaliser des travaux sur votre bien ou des modifications de faible importance ? Avant de commencer, vous devez obtenir une autorisation en déposant une Déclaration Préalable de travaux (DP). Il s'agit, comme le Permis de Construire, d'une démarche obligatoire.

Pour quels travaux ?

Une Déclaration Préalable de travaux est obligatoire dans les cas suivants, non soumis à Permis de Construire pour :

- Toute construction de moins de 40 m² de surface de plancher, en zone urbaine et de moins de 20 m², pour les autres zones, y compris les serres de plus de 5 m² et les extensions,
- Les modifications de façade (ouvertures, changement de menuiseries, ravalement de façade, réfection de toiture, pose de panneaux photovoltaïques...),
- L'édification de clôtures,
- La création de piscines,
- Un changement de destination.

Comment procéder ?

Vous devez tout d'abord vous renseigner auprès de la Mairie pour connaître la zone du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et savoir si votre projet se situe dans un secteur protégé. Le contenu du dossier de Déclaration Préalable et les délais d'instruction sont différents quand votre projet se situe dans un tel secteur (pour Guerlesquin : périmètres des monuments historiques et site inscrit des Monts d'Arrée, etc...).

La Déclaration Préalable constitue l'une des autorisations qui permet de vérifier la conformité des travaux immobiliers à la réglementation.

La demande est à adresser à la Mairie de la commune où est situé le projet, sous forme de dossier papier ou de façon dématérialisée.

Pour réaliser cette démarche, Morlaix Communauté a mis à disposition, pour l'ensemble des communes du territoire un portail numérique :

<https://sve-ads.morlaix-communaute.bzh>

Vous avez entrepris des travaux sans autorisation d'urbanisme ? Nous vous demandons de régulariser votre situation auprès de la Mairie. Ces documents et autorisations sont à conserver et pourront vous être demandés lors de la vente de votre bien par exemple.

Des aides disponibles

Si vous entreprenez des travaux sur votre propriété située dans le périmètre du futur Site Patrimonial Remarquable et qu'elle présente un caractère historique et patrimonial, vous êtes peut-être éligible à des subventions de la commune et de la Région Bretagne pour les travaux visibles de la voie publique.

Parallèlement à votre demande d'urbanisme, renseignez-vous auprès des services de la Mairie pour connaître les critères d'éligibilité et les démarches à effectuer. Les travaux ne doivent pas commencer avant le dépôt de la demande de subvention ni avant d'obtenir l'accord ou l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Jeunesse

Centre de loisirs

Le centre de loisirs de Guerlesquin a accueilli 27 enfants au cours des vacances d'hiver, sur le thème « Les pôles opposés - Arctique et Antarctique ».

Les enfants sont allés à la découverte des pingouins, des manchots, des ours polaires, de la population Inuit, des igloos, des renards, des morses et

autres animaux polaires. Ils ont également profité d'une sortie au City Sport de Lannion où ils ont testé l'escalade, le futsal, le trampoline, le paddle, le basket... Pour clôturer ces vacances, un petit film leur a été proposé.

Ce fut un programme riche en activités créatives, culinaires, artistiques et sportives.



Camion Info Jeunes de la MJC

Mardi 11 Février, le camion jaune de la Maison des Jeunes et de la Culture de Morlaix était stationné de 14h à 16h sur la place du Martray.

Une dizaine de jeunes parfois accompagnés de leurs parents ou grands-parents se sont renseignés sur les jobs d'été, le BAFA, leur orientation, le logement, l'emploi, la formation, la

santé, les loisirs, les aides financières, les voyages...

Le camion sera à nouveau présent pendant les vacances de Pâques, **mercredi 9 Avril de 14h à 16h**. Les animatrices renseigneront plus particulièrement sur les jobs d'été, les offres d'emploi, la méthodologie du CV et de la lettre de motivation.



Résidence artistique de « La Fausse Compagnie »

Au cours du mois de Mars, Claire-Noël et Thomas rencontrent les élèves du collège Roz Avel.

Ils vont échanger avec eux sur le métier d'artistes auteur-es musicien-nes. Les élèves vont découvrir et essayer les instruments « Stroh » (à cordes et à pavillons). Ils entendront les morceaux que Claire-Noël et Thomas ont composé pendant leur résidence à Guerlesquin.



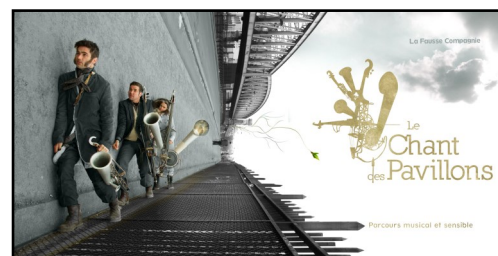
Prenez note, Claire-Noël et Thomas, de la mini-Maison-mobile, vous invitent à plusieurs rendez-vous :

- **Vendredi 14 Mars**, pour une balade au clair de lune en musique : accueil à Porz ar Gozh Ker **à partir de 19h38 pour un départ à 20h04**. Prévoir une lampe et un gilet fluo. Une soupe à l'oignon sera offerte à la salle des Associations à l'issue de la balade. Chacun-e peut apporter une boisson ou un met à partager. Inscriptions (souhaitées) au 07.69.68.33.29, pour connaître la quantité de soupe à préparer ! Cette balade d'une heure environ est préparée en lien avec l'association Team Gwerliskin.
- **Dimanche 30 Mars à 16h32** pour une représentation du spectacle « Le Chant des Pavillons » de la Fausse Compagnie, en centre-ville de Guerlesquin. Rendez-vous devant l'office du tourisme. Repli prévu en cas de pluie. Venez découvrir cette

déambulation musicale et poétique de trois personnages avec leurs instruments improbables, à cordes et à pavillons.

- **Le même jour, à partir de 18h30**, Claire-Noël et Thomas vous invitent à une grande « auberge espagnole » autour de leur mini-Maison-mobile, située sur le parking de Porz ar Gozh Ker, pour fêter la fin de leur résidence à Guerlesquin. « Chacun-e apporte ce qu'il a, tout le monde mange ce qu'il y a ! »

Ces animations sont gratuites.



Vie scolaire

École Ar Roudour

Des séances d'initiation au tennis de table

Chaque année, l'association « Tennis de Table Guerlesquinais » propose une initiation aux élèves de l'école Ar Roudour.

Au cours de cinq séances, Éric Le SCANFF, président du club, a prodigué

aux 50 apprentis pongistes les gestes basiques et pratiques nécessaires pour exercer ce sport en loisir, très apprécié de nos jeunes.



« Céramistes en herbe ! »

Depuis le mois de Janvier, les élèves de l'école Ar Roudour de Guerlesquin prennent part à un projet céramique. Une réalisation de fresque murale est, en effet, en train de voir le jour.

Les 82 enfants de l'école ont modelé, dessiné, émaillé et découpé l'argile, accompagnés de Nolwenn BRUNEAU, céramiste à Guerlesquin.

Toutes les pièces ont été cuites à son atelier « Le Biz Bazart » à 1 300 degrés afin que la fresque puisse résister de nombreuses années en extérieur. L'œuvre collective sera installée d'ici

la fin de l'année sur l'un des bâtiments de la cour de l'école.

Cette belle aventure a également permis aux élèves de réaliser une visite de l'atelier pour découvrir « les coulisses » et les nombreuses façons de travailler la céramique.

Les élèves, ravis de découvrir ce métier et de manipuler cette intrigante matière, ont également conçu, au cours de ce projet artistique, une pièce personnelle qu'ils pourront garder en souvenir.



Collège Roz Avel

Concours d'écriture « Nos patrimoines en poésie »

Les trois réseaux bretons, Villes d'art et d'histoire - Villes historiques, Petites Cités de Caractère et Communes du Patrimoine Rural, réunis sous la bannière « Patrimoines de Bretagne » ont organisé la 1^{ère} édition du concours « Nos Patrimoines en poésie » de Septembre 2024 à Janvier 2025, invitant les jeunes de 7 à 15 ans à composer des poèmes dans un cadre scolaire ou périscolaire, pour décrire ou raconter leur vision du patrimoine (bâti, naturel, immatériel...) d'une des 98 villes et villages labellisés de Bretagne.

Le collège Roz Avel a été sélectionné parmi les lauréats du concours, grâce au poème écrit par Ève ÉNÉE, élève de 5^{ème} que nous avons le plaisir de vous présenter :

« Non au harcèlement »

La journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire s'est déroulée le 7 Novembre dernier. Le collège Roz Avel, a organisé plusieurs actions à cette occasion : débats, photo de groupe, code couleurs vestimentaires, chanson sur la thématique en guise de sonnerie... Le groupe d'ambassadeurs élèves a également réalisé une vidéo d'une durée de 2 mn 22 intitulée « **Le rôle du témoin** » que nous vous invitons à découvrir sur YouTube. (<https://www.youtube.com/watch?v=Bc9bjUNbnqo>).

« Visite de Guerlesquin »

*Les cloches sonnent, le marché s'anime,
Les cloches sonnent, et la pluie tambourine,
Les cloches sonnent, les visites se terminent.*

*Le jardin des secrets fait sentir ses parfums ;
Géranium, Lavande ou encore Thym,
Ces plantes embaument ce jardin avec entrain.*

*Les cloches sonnent, Les Halles s'activent,
Les cloches sonnent, les artistes arrivent,
Les cloches sonnent, et la fête s'illumine.*

*Une nouvelle journée pleine de générosité
Où les chapelles de cette cité,
Sonnent comme si elles étaient graciées,*

Les visiteurs reviennent avec encore plus de gaieté.

Le jury a été particulièrement touché par le rythme et la musicalité des vers, la diversité des patrimoines mentionnés et les images évocatrices jouant sur nos cinq sens. Il s'agit d'un poème très bien réalisé qui a su mettre en lumière le patrimoine de Guerlesquin ! Pour célébrer cette réussite, un point presse et une remise des lots (livres) se déroulera le lundi 17 Mars au collège, dans le cadre du « Printemps des poètes » qui se déroulera du 14 au 31 Mars.

De plus, le poème d'Ève figurera dans un recueil numérique valorisant les 21 meilleurs poèmes, lauréats de ce concours régional.

Nous adressons toutes nos félicitations à Ève pour cette belle création mettant en valeur notre cité.

v=Bc9bjUNbnqo).

Celle-ci a participé au concours de l'Académie de Rennes sur la lutte contre le harcèlement.

Le jury académique du prix « Non au harcèlement » s'est réuni le 27 Février dernier. La production des élèves du collège Roz Avel a retenu toute son attention puisque l'établissement est lauréat académique dans la catégorie « Vidéo cyberharcèlement ».

La dynamique collective dans la lutte contre le harcèlement scolaire, et plus largement, dans la promotion d'un

climat de qualité mérite d'être salué.

De plus, cette production est retenue pour participer aux côtés de 14 autres vidéos bretonnes au concours national.

Une délégation d'élèves est invitée le 28 Avril pour recevoir le prix et rencontrer le Recteur académique à Rennes qui sera honoré de les féliciter en personne.

Nous adressons toutes nos félicitations aux élèves et à l'équipe impliquée dans cette belle action.

EHPAD « Résidence du Guic »

Fête des anniversaires

Comme chaque mois, les anniversaires du mois de Février ont été fêtés à la Résidence du Guic, un moment tant attendu par les résidents.

Avant de prendre part au goûter, la jeune chanteuse Eva HELIA a conquis les résidents par sa belle voix et sa gaieté en interprétant des chansons pop électro qu'elle a composé.

Ainsi, Mesdames Ginette AUDREN, Yvonne FUSTEC, Claudine MORELLEC, Marie-Suzanne GOARNISSON, Annie

IPERT, Denise CHIEMOS, Messieurs Paul CHANTRELLE, Yves GOAS et Alain ROCHAT ont été mis à l'honneur.

Pour l'occasion, de bonnes pâtisseries aussi belles à regarder qu'à déguster ont été préparées par les cuisiniers ; un gâteau avait été décoré spécialement pour un événement extraordinaire et inédit : les 105 ans de Madame Joséphine QUÉRÉ, originaire de Botsorhel, née le 6 Février 1920.



APE école Ar Roudour : Tri des journaux

Au centre commercial, les journaux collectés dans le bac proche des casiers relais sont transférés, par des bénévoles, dans les containers à journaux situés devant l'école. Le rachat des journaux par Cellaouate, une entreprise de l'économie solidaire, permet de financer des activités pour les enfants (théâtre, sortie de fin d'année, transport à la piscine, etc...). Les journaux sont transformés en

ouate de cellulose, un isolant biosourcé.

Si le tri est incorrect (prospectus, magazines, journaux mouillés...), la valeur de rachat des journaux est réduite.

Les prospectus, magazines et autres papiers doivent être placés dans les poubelles jaunes.

Les chariots laissés sur place pour les autres papiers et cartons sont voués à disparaître.



Guic'Anim : Goûter crêpes le 19 Février

Le 19 Février les bénévoles de l'association « Guic'Anim » ont transformé la Résidence du Guic en véritable atelier culinaire et ont mis la main à la pâte pour préparer de délicieuses crêpes pour le goûter des résidents. L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance musicale soigneusement choisie pour créer une atmosphère détendue et festive grâce aux deux artistes de La Fausse Compagnie, Claire-Noël et Thomas, accompagnés par Marie-Noëlle, une virtuose de

l'accordéon à l'écho indémodable. Les différentes interprétations musicales ont permis aux résidents de se laisser entraîner par la musique en faisant quelques pas de danse ou en poussant la chansonnette.

Les délicieuses crêpes ont apporté une touche sucrée à la journée permettant à chacun de savourer un petit moment de bonheur.

Cet évènement illustre l'engagement des bénévoles à offrir à nos aînés des moments de partage, de convivialité



et de bien-être.

Comité des fêtes : Assemblée générale le 28 Février

L'assemblée générale du Comité des fêtes s'est tenue vendredi 28 Février devant une trentaine de personnes.

Le bilan moral a été présenté par Cyrielle MOY, présidente, suivi du bilan financier par Christophe SUIRE, trésorier. L'ensemble des manifestations de 2024 a rencontré un joli succès. Le calendrier 2025 a été finalisé, à savoir :

- Dimanche 20 et lundi 21 Avril (week-end de Pâques), retour, après 6 ans d'absence, du Salon Antiquités et Brocante sous les Halles organisé en

collaboration avec l'antiquaire de Plounévez-Moëdec, habitué des lieux, « Avis de Recherche ».

- Chaque lundi de Juillet et Août, marchés animés.
- Samedi 26 Juillet en soirée, repas moules-frites sous les Halles à l'occasion des fêtes patronales.
- Jeudi 14 Août, Fête du plan d'eau.
- Samedi 13 et dimanche 14 Septembre, Fête des plantes à Porzar Gozh Ker, en collaboration avec l'ULCA, Indépen'dance et Sous un arbre perché.

Le Comité des fêtes reconduira l'opération « ticket de fête foraine », offert à chaque enfant scolarisé à l'école Ar Roudour, à utiliser auprès des manèges lors des fêtes patronales.

Une nouvelle session « apprentis crêpiers et crêpières » sera organisée durant l'été afin d'encourager les bénévoles à participer aux stands de crêpes.

La soirée s'est terminée joyeusement en musique avec les artistes de « La Fausse Compagnie » autour d'un pot.

Guerlesquinaise Handball : Repas poulet-frites le 15 Mars

La Guerlesquinaise Handball organise un repas « poulet-frites » aux couleurs de la Saint Patrick le **samedi 15 Mars à partir de 19h à la salle Plijadur.**

Au menu : apéritif sur place, crudités, poulet-frites sauce forestière, dessert

et café. *Tarifs* : 13 € / adultes et 8 € / enfants de moins de 10 ans.

Possibilité de repas à emporter - riz à la place des frites. Réservations dans les commerces : Chez Agnès PENE, Les Baladins et la boulangerie

BRIFFAULT et auprès des licenciés.

Trois bières seront proposées, pour tous les goûts : blonde, ambrée et blanche, à consommer avec modération ! L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Indépen'dance

Sorties pour les adhérent.es

Vendredi 28 Février, à l'occasion de la sortie annuelle organisée pour les adultes, 50 adhérent.es de l'association ont apprécié l'impressionnant spectacle « Stories » donné à la salle « Brest Arena », par la compagnie « RB Dance Company », finaliste de l'émission « La France a un incroyable

talent » en 2019. Ce fut une soirée magique, placée sous le signe de la danse.

Le samedi 5 Avril, ce sera au tour des jeunes adhérent.es de l'association de participer à leur sortie annuelle toujours très attendue à la « Récré des 3 curés ».



Gala annuel les 25 et 26 Avril à la salle Plijadur - Billetterie le 29 Mars

Le gala annuel est cette année exceptionnellement avancé aux **vendredi 25 Avril à 20h30 et samedi 26 Avril à 15h et à 20h30**.

Notez bien ! La billetterie du gala se

tiendra à la petite salle des Associations à Porz ar Gozh Ker, **le samedi 29 Mars de 14h à 16h**.

Dès 17h, un lien sur le site « Hello Asso » sera ouvert pour la billetterie en ligne ainsi qu'un point de vente au Bar « Chez Agnès » à Guerlesquin.

Tarifs : 8 €, gratuit pour les moins de 10 ans (assis au sol devant la scène).

La première partie du gala du samedi après-midi sera assurée par la troupe « Rési'danse » de l'EH PAD de Guerlesquin, nos champion.nes de danse sur chaises.

Okapoum : Assemblée générale du 1^{er} Mars

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 1^{er} Mars.

Bilans général et financier

- Début Février, salle comble pour le loto annuel, avec un bénéfice de 2 678 €.
- Le 8 Mai, les 160 « Fous du guidon » ont fait escale au Foyer de vie de Lesneven après une balade d'une centaine de kilomètres. Bénéfice : 336 €, reversé directement au Foyer de vie du Bois Bernard à Lesneven.
- En Juin, la restauration pour le gala de danse d'Indépen'dance a permis de récolter 354 € de bénéfice.
- Les 31 Août et 1^{er} Septembre, le traditionnel rassemblement de camions sur l'hippodrome de Guerlesquin « Les Fous du volant » a permis à l'association d'engendrer un bénéfice de 21 943 € dont 5 740 € de dons.
- Le 21 Décembre, la parade de Noël a permis de récolter 3 600 € dont un don de 1 500 € de l'ULCA de Guerlesquin.

Ces manifestations ont su, cette année encore, attirer le public. Les

bilans sont plus que positifs. L'association remercie les pompiers de Guerlesquin pour leur accueil et leur présence à chaque évènement, la Société des courses hippiques pour la mise à disposition de l'hippodrome et de ses infrastructures, la Mairie de Guerlesquin et les agents communaux pour leur disponibilité, la Mairie de Plouigneau pour la parade de Noël, l'ULCA et l'ensemble de ses membres pour leur soutien, les différentes associations guerlesquines pour leur aide précieuse, et un merci tout particulier aux motards qui se rendent disponibles pour la plupart sur 3 des 4 dates !

Projets financés

- De Septembre 2023 à Septembre 2024 : 20 376 € de projets ont été investis directement auprès des prestataires qui œuvrent pour les personnes en situation de handicap.
- Depuis Septembre 2024 (après fête) au 1^{er} Mars, 10 000 € ont déjà été reversés sous forme de financements. Okapoum reçoit beaucoup

de demandes, tout ce qui touche au handicap coûte extrêmement cher et les structures reçoivent peu d'aides.

Agenda 2025

- Le 5 Avril, l'association fêtera ses 20 ans ! Elle n'a pas perdu son but principal : l'inclusion des personnes porteuses de handicap mental dans la vie dite « normale ». Vous croisez sur les manifestations d'Okapoum des bénévoles porteurs de handicap qui viennent d'eux-mêmes apporter leur aide à la satisfaction de tous.
- Le 8 Mai : « Les Fous du guidon ». Départ de Guerlesquin, arrivée au Foyer de vie Avalenn à Plounévez-Moëdec.
- Les 30 et 31 Août : « Les Fous du volant », occasion de fêter l'anniversaire d'Okapoum. Entre 100 et 120 camions fêteront dignement ce passage à la vingtaine !
- Le 20 Décembre, le Père-Noël sera de retour pour sa belle parade à Guerlesquin avant de retourner à la préparation de ses cadeaux...

ACPG-CATM

L'association d'anciens combattants ACPG-CATM vous propose de participer à son concours de belote **lundi 31 Mars à la salle Plijadur**. Ouverture de la salle à 13h30, inscriptions à 14h,

début du concours à 14h30.

Les gâteaux seront les bienvenus au coin café, bien apprécié de tous entre chaque partie !

Notez bien ! La date de l'assemblée

générale de l'association est fixée au **mercredi 9 Avril, à 11h** à la salle des Associations à Porz ar Gozh Ker.

Permanences des élus

Nous vous rappelons le numéro de permanence à joindre du vendredi 18h au lundi 8h30 en cas de circonstances graves : **06.14.96.29.55**

- Christiane DUGAY, du vendredi 7 au lundi 10 Mars
- Éric LE SCANFF, du vendredi 14 au lundi 17 Mars
- Chantal COLLÉOU, du vendredi 21 au lundi 24 Mars
- Édouard TROLES, du vendredi 28 au lundi 31 Mars
- Éric CLOAREC, du vendredi 4 au lundi 7 Avril

L' élu de garde tient une permanence en Mairie le samedi de 9h à 12h.

État civil

Décès

27 Février : Francine DENIS veuve OLLIVIER

28 Février : Daniel PÉRON

L'agenda

Chaque lundi matin, de 8h30 à 13h
Marché hebdomadaire

Chaque mardi après-midi
Permanences sur rendez-vous :
Gwen BELLEC,
Agent Maison France Services
Contact : 07.87.73.52.61
Stéphane PELOT,
Conseiller numérique
Contact : 06.13.18.21.79

Jusqu'au 6 Avril
Résidence artistique de
« La Fausse Compagnie » (Voir page 4)

Samedi 8 Mars, de 9h à 12h
Permanence de Christiane DUGAY
Adjointe au Maire - Mairie

Lundi 10 Mars, à 18h
Réunion de préparation du fest noz
Association de Sauvegarde
du Patrimoine de Guerlesquin
Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker

Mercredi 12 Mars, de 18h à 19h
Réunion du
Conseil Municipal des Jeunes
Mairie

Vendredi 14 Mars, à 20h04
Marche au clair de lune
puis soupe à l'oignon
Avec La Fausse Compagnie
Rendez-vous à Porz ar Gozh Ker
(Voir page 4)

Samedi 15 Mars
de 9h à 12h

Permanence d'Éric LE SCANFF
Adjoint au Maire - Mairie
à partir de 19h
Soirée poulet-frites de la Saint Patrick
Par la Guerlesquaine Handball
Salle Plijadur (Voir page 6)

Lundi 17 Mars, à 17h
Conseil Municipal
Salle du Conseil à Porz ar Gozh Ker

Mercredi 19 Mars, à 11h
Cérémonie du 19 Mars 1962
Rendez-vous à la stèle du 19 Mars 1962
(Voir page 2)

Samedi 22 Mars, de 9h à 12h
Permanence de Chantal COLLÉOU
Adjointe au Maire - Mairie

Mardi 25 Mars, à 9h30 et 10h30
Atelier motricité
Semaines de la Petite Enfance
Par le Relais Petite Enfance
de Morlaix Communauté
Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker

Vendredi 28 Mars
à 18h
Rencontre des bénévoles
du Salon de sculpture
Salle des Associations - Porz ar Gozh Ker
à 18h30
Assemblée générale de la
Société des Courses - Salle Plijadur

Numéros utiles

Centre médical : 02.98.72.81.45
SAMU : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
Pharmacie de Guerlesquin : 02.98.72.87.89
Pharmacie de garde : 3237 (0,34€ TTC/mn)
et affichage en pharmacie
Cabinet infirmier MOY-JÉZÉQUEL :
02.98.72.86.74
Cabinet infirmier VUILLEMENOT-LIRZIN-
MORELLEC-CLAIRON-DUBOIS :
02.98.72.80.26
ADMR Région de Morlaix : 02.98.72.83.08
EHPAD Résidence du Guic : 02.98.72.82.49
Cabinet de kinésithérapeutes GRILLE - LE
BEC : 02.98.72.92.32
Diététicienne Céline ASSELIN-FERRAND :
06.46.62.30.83
Podologue Sandrine GUILLOU - LE GALL :
02.98.99.93.37
Orthophonistes :
Marie BOURVEN : 06.89.67.01.18
et Marion LAINÉ : 06.89.66.47.15
Ostéopathe Oriane LE ROY :
06.11.26.68.34
Cabinet vétérinaire LE MEN - DAGORNE -
CUEFF - PLASSARD : 02.98.72.88.63
Service public de l'eau Morlaix Communauté -
An Dour : 0806 090 010
Service déchets Morlaix Communauté :
0800 .130.132
EDF dépannage clients : 09.726.750.29
Recueil des titres d'identité : 02.98.72.93.00

Samedi 29 Mars
de 9h à 12h
Permanence d'Édouard TROLES
Adjoint au Maire - Mairie
de 14h à 16h
Billetterie galas Indépen'dance
Petite salle des Associations
à Porz ar Gozh Ker (Voir page 7)
Dimanche 30 Mars, à 16h32
Spectacle musical déambulatoire
de La Fausse Compagnie
Rendez-vous à l'office de tourisme
Puis apéritif dînatoire
« auberge espagnole » (Voir page 4)
Lundi 31 Mars, à 13h30
Concours de belote
par les ACPG-CATM
Salle Plijadur (Voir page 7)
Mardi 1^{er} Avril, de 9h15 à 12h15
Permanence d'Amélie RAMS,
Assistante sociale, sur rendez-vous
au 02.98.88.99.90 - Mairie

MAIRIE DE GUERLESQUIN
7 Mars 2025 - N°65

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h - Fermée le jeudi après-midi - Samedi : 9h - 12h

45 rue du Docteur Quéré - 29650 GUERLESQUIN
Tél : 02.98.72.81.79
Courriel : mairie@guerlesquin.bzh
Site : www.guerlesquin.bzh

Édition et production : Mairie de Guerlesquin
Directeur de la publication :
Éric CLOAREC, Maire
Dépôt légal : 7 Juillet 2020